Liberte Politique

Audiovisuel public : les députés votent en première lecture la suppression de la redevance

Article rédigé par Le Figaro, le 25 juillet 2022

Source [Le Figaro] : Le vote a été acquis par 170 voix contre 57. L'arrêt de la redevance sera compensé par une fraction de la TVA allouée à l'audiovisuel public.

La suppression de la redevance audiovisuelle, promesse de campagne du président Emmanuel Macron, passe une première étape. Le texte déposé par la majorité a été adopté samedi matin avec 170 voix pour et 57 contre, lors de l'examen en première lecture du projet de loi de finances rectificative pour 2022. Il passera devant le Sénat la semaine prochaine.

Le gouvernement a été suivi par Les Républicains et le Rassemblement national. Mais si LR a réclamé que les mesures votées soient temporaires et mènent une réflexion de fond sur le financement pérenne de l'audiovisuel public (une taxe sur la publicité en ligne a été évoquée lors des débats), le RN, lui, réclame une privatisation de France Télévisions et de Radio France.

Retrouver l'intégralité de l'article en cliquant ici

25/07/2022 05:00